

**Séance du vendredi 02 février 2024**

Date de la convocation: 29/01/2024

**Membres en exercice :**  
15

L'an deux mille vingt-quatre et le deux février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

**Présents :** 10

**Présents :** Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noelle MOULIER, Martine BERGAUD, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Claudine LADOUX, Didier TOMA, Patricia GUERARD

**Votants :** 15

**Pour :** 15

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

**Représentés :** Michel AMOUROUX par Andre BONHOMME, Christophe BORNES par Didier TOMA, Alain FALIERES par Denis ARNAL, Adeline GUYON par Alain BROUSSE, Guillaume PRAT par Evelyne DELANOUE

**Excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Alain BROUSSE

**2024\_002 - Objet : APPEL A PROJET DANS LE CADRE DU FONDS CANTAL INNOVATION**

Monsieur le Maire explique que le système actuel d'éclairage du terrain de foot est très énergivore. Nous avons la possibilité d'installer des éclairages LED beaucoup plus performants et surtout plus économiques.

Il rappelle que notre terrain de foot est le seul terrain de la vallée à être homologué par le District pour accueillir des matches en nocturne.

Le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal a présenté une étude dont les travaux s'élèveraient à un montant de 41 300 € HT

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département qui dans le cadre du Fonds Cantal Innovation soutient la modernisation des équipements sportifs.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
Montant des travaux HT	41 300,00 €	Subvention du SDEC 35%	14 455,00
		Cantal Innovation 45%	18 585,00
		Autofinancement 20%	8 260,00
TOTAL HT	41 300,00 €	TOTAL HT	41 300,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE le plan de financement ci-dessus
- ADOPTE le projet ainsi présenté

- SOLLICITE le Département au titre du Fonds Cantal Innovation

LE MAIRE

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/02/2024

015-211501549-20240202-2024\_002-DE

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à ce dossier

Fait à POLMINHAC, le 02 Février 2024  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire, André BONHOMME

Le Secrétaire de Séance, Alain BROUSSE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 05/02/2024  
et publié ou notifié  
le 05/02/2024



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alain Brousse', is written over the text 'Le Secrétaire de Séance, Alain BROUSSE'.

RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/02/2024 015-211501549-20240202-2024_002-DE